

Envoyé en préfecture le 06/07/2020

Reçu en préfecture le 06/07/2020

Affiché le

SLOW

ID : 064-216401000-20200702-2020034-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de BASSUSSARRY

Numéro SIRET : **21640100000015**

POSTE COMPTABLE : **Anglet Adour Océan**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : **Budget communal M14**

ANNEE 2020

Code INSEE

64100

Commune de BASSUSSARRY

Budget communal M14

I - INFORMATIONS GENERALES

I

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	41,24%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	59,48%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	77,05%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2019 après le vote du compte administratif 2019.

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 024 248,87	2 746 156,18

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 278 092,69

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	3 024 248,87	3 024 248,87
---	--------------	--------------

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	2 135 291,62	2 446 667,60

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	69 632,59	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 241 743,39	(si solde positif)

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	2 446 667,60	2 446 667,60
--	--------------	--------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	5 470 916,47	5 470 916,47
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	561 438,00	0,00	557 615,00		557 615,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	647 714,00	0,00	638 000,00		638 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	253 400,00	0,00	319 620,52		319 620,52
Total des dépenses de gestion courante		1 462 552,00	0,00	1 515 235,52		1 515 235,52
66	Charges financières	40 000,00	0,00	26 681,51		26 681,51
67	Charges exceptionnelles	19 000,00	0,00	2 000,00		2 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	9 450,00		3 300,00		3 300,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 531 002,00	0,00	1 547 217,03		1 547 217,03
023	Virement à la section d'investissement (5)	870 000,00		1 382 545,92		1 382 545,92
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	112 475,00		94 485,92		94 485,92
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		982 475,00		1 477 031,84		1 477 031,84
TOTAL		2 513 477,00	0,00	3 024 248,87		3 024 248,87

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 024 248,87

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	93 000,00	0,00	71 000,00		71 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	10 420,00	0,00	9 400,00		9 400,00
73	Impôts et taxes	1 332 527,00	0,00	1 420 616,00		1 420 616,00
74	Dotations, subventions et participations	180 290,00	0,00	169 852,00		169 852,00
75	Autres produits de gestion courante	678 000,00	0,00	1 075 258,18		1 075 258,18
Total des recettes de gestion courante		2 294 237,00	0,00	2 746 126,18		2 746 126,18
76	Produits financiers	27,67	0,00	30,00		30,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 294 264,67	0,00	2 746 156,18		2 746 156,18
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00		0,00
TOTAL		2 294 264,67	0,00	2 746 156,18		2 746 156,18

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

278 092,69

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 024 248,87

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

1 477 031,84

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	19 000,00	0,00	35 000,00		35 000,00
204	Subventions d'équipement versées	10 000,00	0,00	8 327,81		8 327,81
21	Immobilisations corporelles	118 200,00	3 105,79	108 092,63		111 198,42
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	1 651 110,92	66 526,80	1 894 908,48		1 961 435,28
Total des dépenses d'équipement		1 798 310,92	69 632,59	2 046 328,92		2 115 961,51
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	387 375,00	0,00	86 262,70		86 262,70
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	2 700,00		2 700,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
Total des dépenses financières		387 375,00	0,00	88 962,70		88 962,70
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 185 685,92	69 632,59	2 135 291,62		2 204 924,21
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	9 000,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		9 000,00		0,00		0,00
TOTAL		2 194 685,92	69 632,59	2 135 291,62		2 204 924,21

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)		241 743,39
		=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 446 667,60

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	50 000,00	0,00	39 140,00		39 140,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		50 000,00	0,00	39 140,00		39 140,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	384 000,00	0,00	249 436,00		249 436,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	617 354,20	0,00	311 375,98		311 375,98
138	Autres	4 900,00	0,00	19 683,78		19 683,78
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	100 000,00	0,00	100 000,00		100 000,00
024	Produits de cessions	423 200,00		250 000,00		250 000,00
Total des recettes financières		1 529 454,20	0,00	930 495,76		930 495,76
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 579 454,20	0,00	969 635,76		969 635,76
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	870 000,00		1 382 545,92		1 382 545,92
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	112 475,00		94 485,92		94 485,92
041	Opérations patrimoniales (4)	9 000,00		0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		991 475,00		1 477 031,84		1 477 031,84
TOTAL		2 570 929,20	0,00	2 446 667,60		2 446 667,60

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 446 667,60

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 477 031,84
--	---------------------

Envoyé en préfecture le 06/07/2020

Reçu en préfecture le 06/07/2020

Affiché le

SLO
BP 2020

ID : 064-216401000-20200702-2020034-DE

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	557 615,00		557 615,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	638 000,00		638 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	319 620,52		319 620,52
66	Charges financières	26 681,51	0,00	26 681,51
67	Charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	94 485,92	94 485,92
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	3 300,00		3 300,00
023	Virement à la section d'investissement		1 382 545,92	1 382 545,92
Dépenses de fonctionnement - Total		1 547 217,03	1 477 031,84	3 024 248,87

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 024 248,87

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	86 262,70	0,00	86 262,70
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	35 000,00	0,00	35 000,00
204	Subventions d'équipements versés	8 327,81	0,00	8 327,81
21	Immobilisations corporelles (6)	111 198,42	0,00	111 198,42
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 961 435,28	0,00	1 961 435,28
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 700,00	0,00	2 700,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		2 204 924,21	0,00	2 204 924,21

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

241 743,39

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 446 667,60

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	71 000,00		71 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	9 400,00		9 400,00
73	Impôts et taxes	1 420 616,00		1 420 616,00
74	Dotations, subventions et participations	169 852,00		169 852,00
75	Autres produits de gestion courante	1 075 258,18	0,00	1 075 258,18
76	Produits financiers	30,00	0,00	30,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	2 746 156,18	0,00	2 746 156,18

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	278 092,69
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 024 248,87
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	249 436,00	0,00	249 436,00
13	Subventions d'investissement	58 823,78	0,00	58 823,78
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	100 000,00	0,00	100 000,00
28	Amortissements des immobilisations		94 485,92	94 485,92
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 382 545,92	1 382 545,92
024	Produits des cessions d'immobilisations	250 000,00		250 000,00
	Recettes d'investissement - Total	658 259,78	1 477 031,84	2 135 291,62

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	311 375,98
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 446 667,60
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	561 438,00	557 615,00	
60611	Eau et assainissement	10 000,00	10 000,00	
60612	Énergie - Électricité	80 000,00	78 000,00	
60622	Carburants	10 000,00	9 000,00	
60631	Fournitures d'entretien	4 000,00	15 000,00	
60632	Fournitures de petit équipement	3 000,00	3 000,00	
60633	Fournitures de voirie	4 000,00	4 000,00	
60636	Vêtements de travail	3 000,00	3 000,00	
6064	Fournitures administratives	4 800,00	4 800,00	
6067	Fournitures scolaires	12 915,00	12 915,00	
6068	Autres matières et fournitures	15 000,00	15 000,00	
6135	Locations mobilières	10 000,00	8 000,00	
614	Charges locatives et de copropriété	3 000,00	3 000,00	
61521	Terrains	23 000,00	21 000,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	10 000,00	13 000,00	
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	10 000,00	10 000,00	
615231	Entretien et réparations voiries	40 000,00	40 000,00	
615232	Entretien et réparations réseaux	40 000,00	40 000,00	
61524	Bois et forêts	8 000,00	8 000,00	
61551	Matériel roulant	4 200,00	3 500,00	
61558	Autres biens mobiliers	4 000,00	4 500,00	
6156	Maintenance	50 000,00	55 000,00	
6161	Assurance multirisques	17 100,00	18 200,00	
6182	Documentation générale et technique	2 800,00	2 800,00	
6184	Versements à des organismes de formation	1 800,00	1 800,00	
6188	Autres frais divers	1 000,00	3 500,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 000,00	1 000,00	
6226	Honoraires	21 500,00	12 000,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 400,00	1 400,00	
6228	Divers	4 000,00	4 000,00	
6231	Annonces et insertions	3 000,00	1 500,00	
6232	Fêtes et cérémonies	13 000,00	15 000,00	
6237	Publications	12 000,00	12 000,00	
6238	Divers	10 000,00	10 000,00	
6247	Transports collectifs	10 000,00	10 000,00	
6256	Missions	2 800,00	2 800,00	
6257	Réceptions	15 000,00	15 000,00	
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	6 000,00	
6262	Frais de télécommunications	11 000,00	11 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	15,00	15,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	16 000,00	12 000,00	
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)	385,00	385,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	32 223,00	26 000,00	
62875	Aux communes membres du GFP	22 000,00	22 000,00	
6288	Autres services extérieurs		0,00	
63512	Taxes foncières		0,00	
63513	Autres impôts locaux	8 500,00	8 500,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	647 714,00	638 000,00	
6218	Autre personnel extérieur	27 900,00	20 800,00	
6331	Versement de transport		2 000,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 700,00	1 800,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	8 414,00	8 000,00	
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	1 000,00	1 500,00	
6411	Personnel titulaire	392 600,00	350 000,00	
6413	Personnel non titulaire	20 867,00	56 000,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	68 664,00	65 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	95 620,00	98 000,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	848,00	2 500,00	

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6455	Cotisations pour assurance du personnel	18 991,00	20 000,00	
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	6 600,00	6 600,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	910,00	1 300,00	
6478	Autres charges sociales diverses	2 600,00	3 500,00	
6488	Autres charges	1 000,00	1 000,00	
014	Atténuations de produits		0,00	
739113	Reversements conventionnels de fiscalité		0,00	
65	Autres charges de gestion courante	253 400,00	319 620,52	
6521	Déficit des budgets annexes à caractère administratif	101 000,00	101 000,00	
6531	Indemnités	62 000,00	67 000,00	
6532	Frais de mission	1 500,00	1 500,00	
6533	Cotisations de retraite	2 500,00	2 500,00	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	2 000,00	2 000,00	
6535	Formation	1 500,00	1 200,00	
6553	Service d'incendie		0,00	
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	20 800,00	91 350,52	
65548	Autres contributions	20 400,00	10 000,00	
6558	Autres contributions obligatoires		1 370,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	41 700,00	41 700,00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	1 462 552,00	1 515 235,52	
66	Charges financières (b)	40 000,00	26 681,51	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	41 500,00	28 229,29	
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-1 500,00	-1 547,78	
67	Charges exceptionnelles (c)	19 000,00	2 000,00	
6713	Secours et dots	2 000,00	2 000,00	
6714	Bourses et prix		0,00	
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 000,00	0,00	
678	Autres charges exceptionnelles	12 000,00	0,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	9 450,00	3 300,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	1 531 002,00	1 547 217,03	
023	Virement à la section d'investissement	870 000,00	1 382 545,92	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	112 475,00	94 485,92	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	112 475,00	94 485,92	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	982 475,00	1 477 031,84	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	982 475,00	1 477 031,84	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 513 477,00	3 024 248,87	

+

RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
-----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 024 248,87
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 06/07/2020

Reçu en préfecture le 06/07/2020

Affiché le

SLO
BP 2020

ID : 064-216401000-20200702-2020034-DE

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

B-1-1-B

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	93 000,00	71 000,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	87 000,00	65 000,00	
6479	Remboursements sur autres charges sociales	6 000,00	6 000,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	10 420,00	9 400,00	
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	320,00	300,00	
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	10 000,00	9 000,00	
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouv	100,00	100,00	
73	Impôts et taxes	1 332 527,00	1 420 616,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	971 327,00	980 928,00	
73211	Attribution de compensation	254 200,00	248 688,00	
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	72 000,00	73 000,00	
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	25 000,00	28 000,00	
7388	Autres taxes diverses	10 000,00	90 000,00	
74	Dotations, subventions et participations	180 290,00	169 852,00	
7411	Dotation forfaitaire	99 000,00	90 464,00	
74121	Dotation de solidarité rurale	26 342,00	33 453,00	
744	FCTVA	16 000,00	9 625,00	
74718	Autres	5 000,00	250,00	
74741	Communes membres du GFP	15 000,00	15 000,00	
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)		0,00	
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	1 265,00	1 154,00	
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	17 683,00	19 906,00	
7488	Autres attributions et participations		0,00	
75	Autres produits de gestion courante	678 000,00	1 075 258,18	
752	Revenus des immeubles	12 000,00	15 000,00	
7551	Excédent des budgets annexes à caractère administratif	660 000,00	1 046 857,75	
7588	Autres produits divers de gestion courante	6 000,00	13 400,43	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		2 294 237,00	2 746 126,18	
(a) = (70+74+75+013)				
76	Produits financiers (b)	27,67	30,00	
761	Produits de participations	27,67	30,00	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 294 264,67	2 746 156,18	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		2 294 264,67	2 746 156,18	
<small>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</small>				

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
------------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	278 092,69
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 024 248,87
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 06/07/2020

Reçu en préfecture le 06/07/2020

Affiché le

SLO
BP 2020

ID : 064-216401000-20200702-2020034-DE

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	19 000,00	35 000,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	14 000,00	0,00	
2031	Frais d'études		35 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	5 000,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	10 000,00	8 327,81	
2041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	10 000,00	0,00	
204182	Autres org publics - Bâtiments et installations		8 327,81	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	118 200,00	108 092,63	
2112	Terrains de voirie	14 000,00	12 298,42	
21534	Réseaux d'électrification	30 000,00	20 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	39 200,00	35 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	25 000,00	29 894,21	
2184	Mobilier	10 000,00	8 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles		2 900,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 651 110,92	1 894 908,48	
2313	Constructions	110 000,00	36 904,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 541 110,92	1 858 004,48	
Total des dépenses d'équipement		1 798 310,92	2 046 328,92	
16	Emprunts et dettes assimilées	387 375,00	86 262,70	
1641	Emprunts en euros	335 000,00	86 262,70	
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	52 375,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières		2 700,00	
27638	Autres établissements publics		2 700,00	
Total des dépenses financières		387 375,00	88 962,70	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		2 185 685,92	2 135 291,62	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	
041	Opérations patrimoniales (10)	9 000,00	0,00	
21538	Autres réseaux	9 000,00	0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		9 000,00	0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 194 685,92	2 135 291,62	

+

RESTES A REALISER 2019 (11)

69 632,59

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

241 743,39

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 446 667,60

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	50 000,00	39 140,00	
1323	Départements		0,00	
1328	Autres		39 140,00	
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	50 000,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
1641	Emprunts en euros		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		50 000,00	39 140,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 001 354,20	560 811,98	
10222	F.C.T.V.A.	254 000,00	121 436,00	
10226	Taxe d'aménagement	130 000,00	128 000,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	617 354,20	311 375,98	
138	Autres subventions d'investissement non transférables	4 900,00	19 683,78	
1388	Autres	4 900,00	19 683,78	
27	Autres immobilisations financières	100 000,00	100 000,00	
27638	Autres établissements publics	100 000,00	100 000,00	
024	Produits de cessions	423 200,00	250 000,00	
Total des recettes financières		1 529 454,20	930 495,76	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		1 579 454,20	969 635,76	
021	Virement de la section de fonctionnement	870 000,00	1 382 545,92	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	112 475,00	94 485,92	
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations		77 491,55	
2804172	Autres EPL - Bâtiments et installations		0,00	
2804182	Autres org publics - Bâtiments et installations	112 475,00	16 994,37	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		982 475,00	1 477 031,84	
041	Opérations patrimoniales (9)	9 000,00	0,00	
21531	Réseaux d'adduction d'eau	9 000,00	0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		991 475,00	1 477 031,84	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		2 570 929,20	2 446 667,60	

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 446 667,60
--	--------------

Envoyé en préfecture le 06/07/2020

Reçu en préfecture le 06/07/2020

Affiché le

SLO
BP 2020

ID : 064-216401000-20200702-2020034-DE

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 110

LIBELLE : Autres bâtiments

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 3 096,00		b	b 36 904,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		3 096,00			36 904,00
2313	Constructions		3 096,00			36 904,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-40 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 114

LIBELLE : Divers

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 31 600,80		b	b 182 903,20
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage technique		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		31 600,80			182 903,20
2313	Constructions		0,00			0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		31 600,80			182 903,20

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-214 504,00
---	--	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 120

LIBELLE : Place St Barthélémy

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 5 496,00		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2111	Terrains nus		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		5 496,00			0,00
2313	Constructions		0,00			0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		5 496,00			0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-5 496,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 127

LIBELLE : Plaques de rue

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

0,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 133

LIBELLE : Pont de Juantipy

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 8 064,00		b	b 341 936,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		8 064,00			341 936,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		8 064,00			341 936,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-350 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 135

LIBELLE : Travaux chemin d'Errecartia

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 18 270,00		b	b 1 016 165,28
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		18 270,00			1 016 165,28
2315	Installations, matériel et outillage techniques		18 270,00			1 016 165,28

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-1 034 435,28

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 136

LIBELLE : Plaine inondable

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 200 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			25 000,00
2031	Frais d'études		0,00			25 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			175 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00			175 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-200 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 137

LIBELLE : Chemins pédestres

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 36 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			36 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00			36 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-36 000,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 138

LIBELLE : Arrêts de bus

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 20 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			20 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00			20 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-20 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 97

LIBELLE : Divers services

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		0,00
21571	Matériel roulant - Voirie			0,00		0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage technique			0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00
2313	Constructions			0,00		0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques			0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		0,00
---	--	------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 06/07/2020

Reçu en préfecture le 06/07/2020

Affiché le

SLO

BB 2020

ID : 064-216401000-20200702-2020034-DE

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)**

A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Envoyé en préfecture le 06/07/2020

Reçu en préfecture le 06/07/2020

Affiché le

SLOW

ID : 064-216401000-20200702-2020034-DE

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 361 690,00									
1641 Emprunts en euros (total)					600 000,00									
20700444	SA C.E.Pays de l'Adour-089300621 93	22/11/2007		20/03/2008	600 000,00	F		4.75	4.75464		A	X	N	A-1
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (total)					761 690,00									
06	Crédit Agricole	31/01/2013		15/07/2013	761 690,00	F		3.28	3.31495		A	X	O	A-6
Total général					1 361 690,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 06/07/2020

Reçu en préfecture le 06/07/2020

Affiché le

SLOW

ID : 064-216401000-20200702-2020034-DE

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2020											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		738 155,35					86 262,70	28 148,14	0,00	12 558,92
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		298 335,35					31 522,70	14 170,92	0,00	9 892,45
20700444	N	0,00		298 335,35	7,17	F		4.75464	31 522,70	14 170,92	0,00	9 892,45
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (total)		0,00		439 820,00					54 740,00	13 977,22	0,00	2 666,47
06	N	0,00		439 820,00	6,25	F		3.31495	54 740,00	13 977,22	0,00	2 666,47
Total général		0,00		738 155,35					86 262,70	28 148,14	0,00	12 558,92

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
06	Crédit Agricole	761 690,00	439 820,00	6	13,00				0,00	0	3.31495	13 977,22	0,00	59,58 %
TOTAL (A)		761 690,00	439 820,00									13 977,22	0,00	59,58 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		761 690,00	439 820,00									13 977,22	0,00	59,58 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1					1
	% de l'encours	40,42%					59,58%
	Montant en euros	298 335,35					439 820,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 06/07/2020

Reçu en préfecture le 06/07/2020

Affiché le

SLO

ID : 064-216401000-20200702-2020034-DE

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 06/07/2020

Reçu en préfecture le 06/07/2020

Affiché le

SLO

ID : 064-216401000-20200702-2020034-DE

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

IV - ANNEXES

IV

 ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

Envoyé en préfecture le 06/07/2020

Reçu en préfecture le 06/07/2020

Affiché le

SLO

ID : 064-216401000-20200702-2020034-DE 2020

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

Envoyé en préfecture le 06/07/2020

Reçu en préfecture le 06/07/2020

Affiché le

SLO

PP 2020

ID : 064-216401000-20200702-2020034-DE

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

Envoyé en préfecture le 06/07/2020

Reçu en préfecture le 06/07/2020

Affiché le

SLO
BP 2020

ID : 064-216401000-20200702-2020034-DE

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS**

A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

Envoyé en préfecture le 06/07/2020

Reçu en préfecture le 06/07/2020

Affiché le

SLO

RP 2020

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

ID : 064-216401000-20200702-2020034-DE

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		86 262,70	86 262,70
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		86 262,70	86 262,70
1641	Emprunts en euros	86 262,70	86 262,70
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	86 262,70	69 632,59	D001 241 743,39	397 638,68

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 096 151,62	III 2 096 151,62
Ressources propres externes de l'année (a)		369 119,78	369 119,78
10222	Dotations, fonds divers et réserves	121 436,00	121 436,00
10226	Taxe d'aménagement	128 000,00	128 000,00
138	Subventions d'investissement	19 683,78	19 683,78
27638	Autres immobilisations financières	100 000,00	100 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		1 727 031,84	1 727 031,84
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	77 491,55	77 491,55
2804182	Autres org publics - Bâtiments et installations	16 994,37	16 994,37
024	Produits de cessions	250 000,00	250 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 382 545,92	1 382 545,92

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 096 151,62	0,00	0,00	311 375,98	2 407 527,60

Montant

Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	397 638,68
Ressources propres disponibles	IV	2 407 527,60
Solde	V = IV - II (6)	+ 2 009 888,92

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A8
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir=I - (II+III)

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
	Dépenses nettes (a-c)				
	RECETTES (b)				
	Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	2 746 156,18
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 06/07/2020

Reçu en préfecture le 06/07/2020

Affiché le

SLO

ID : 064-216401000-20200702-2020034-DE 2020

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Envoyé en préfecture le 06/07/2020

Reçu en préfecture le 06/07/2020

Affiché le



ID : 064-216401000-20200702-2020034-DE

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

Envoyé en préfecture le 06/07/2020

Reçu en préfecture le 06/07/2020

Affiché le

SLO

ID : 064-216401000-20200702-2020034-DE 2020

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Envoyé en préfecture le 06/07/2020

Reçu en préfecture le 06/07/2020

Affiché le

SLO

ID : 064-216401000-20200702-2020034-DE

PP 2020

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	1	Subvention fonctionnement	ASSOCIATION A C C S	Associations	0,00
6574	23	Subvention de fonctionnement	ASSOCIATION A.A.E.M. Association pour l'enseignement aux enfant	Associations	0,00
6574	7	Subvention fonctionnement	ASSOCIATION Adin Eder	Associations	0,00
6574	21	Subvention de fonctionnement	ASSOCIATION Ado'rizons	Associations	0,00
6574	6	Subvention fonctionnement	ASSOCIATION AJAHM CMR	Associations	0,00
6574	3	Subvention fonctionnement	ASSOCIATION ANCIENS COMBATTANTS	Associations	0,00
6574	2	Subvention fonctionnement	ASSOCIATION APAJH Côte basque Sud des Landes	Associations	0,00
6574	28	Subvention	ASSOCIATION Banda Biez Bat	Associations	0,00
6574	8	Subvention fonctionnement	ASSOCIATION Bi ez Bat Ikastola	Associations	0,00
6574	10	Subvention fonctionnement	ASSOCIATION BIEZ BAT COMITE DES FETES	Associations	0,00
6574	22	Subvention de fonctionnement	ASSOCIATION Biez BAT danse	Associations	0,00
6574	1	Subvention 2018	ASSOCIATION Biez Bat Euskara	Associations	0,00
6574	11	Subvention fonctionnement	ASSOCIATION EMAK HOR	Associations	0,00
6574	12	Subvention fonctionnement	ASSOCIATION ENTZUN IKUS GURE IRRATIA	Associations	0,00
6574	13	Subvention de fonctionnement	ASSOCIATION HANDISPORT PAYS BASQUE	Associations	0,00
6574	18	Subvention de fonctionnement	ASSOCIATION Harri zaharrak	Associations	0,00
6574	14	Subvention de fonctionnement	ASSOCIATION Ihiztariak	Associations	0,00
6574	15	Subvention fonctionnement	ASSOCIATION LAU HERRI	Associations	0,00
6574	16	Subvention de fonctionnement	ASSOCIATION LES MOTS S ANIMENT	Associations	0,00
6574	17	Subvention de fonctionnement	ASSOCIATION LES SITTELLES	Associations	0,00
6574	20	Subvention de fonctionnement	ASSOCIATION NIV AU GALOP CLUB	Associations	0,00
6574	5	Subvention fonctionnement	ASSOCIATION SPORTIVE DU MAKILA GOLF CLUB	Associations	0,00
6574	4	Subvention fonctionnement	ASSOCIATION Ttipiak Biribilan	Associations	0,00
6574	9	Subvention fonctionnement	COMICE AGRICOLE	Associations	0,00
6574	19	Subvention de fonctionnement	MISSION LOCALE AVENIR JEUNES	Associations	0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :			0,00				
TOTAL Recettes			TOTAL Dépenses				
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

Envoyé en préfecture le 06/07/2020

Reçu en préfecture le 06/07/2020

Affiché le

SLO

ID : 064-216401000-20200702-2020034-DE 2020

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPA	CCAS	28/06/2017		SPA	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 06/07/2020

Reçu en préfecture le 06/07/2020

Affiché le

SLOK

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

ID : 064-216401000-20200702-2020034-DE 2020

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPA	Cimetière	01/01/2010		21640100000031	SPA	oui
SPA	CLSH	10/03/2003		21640100000064	SPA	non
SPA	Lot. Arrietako Erreka	11/04/2016		21640100000106	SPIC	oui
SPA	Lot. artis. du Golf	22/06/2006		21640100000080	SPIC	oui
SPA	Lot. Ur Geldi	30/03/2009		21640100000098	SPIC	oui

Envoyé en préfecture le 06/07/2020

Reçu en préfecture le 06/07/2020

Affiché le

SLO

RP 2020

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

ID : 064-216401000-20200702-2020034-DE

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

Envoyé en préfecture le 06/07/2020

Reçu en préfecture le 06/07/2020

Affiché le

SLO
BP 2020

ID : 064-216401000-20200702-2020034-DE

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

Envoyé en préfecture le 06/07/2020

Reçu en préfecture le 06/07/2020

Affiché le

SLO
BP 2020

ID : 064-216401000-20200702-2020034-DE

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Maire,
A Bassussarry, le 02/07/2020
Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 22
Nombre de suffrages exprimés : 23
VOTES : Pour : 23
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

A Bassussarry, le

Date de convocation : 26/06/2020

Les membres du Conseil Municipal,

BAUDRY Paul, Maire	
LAHORGUE Michel, 1er adjoint	
DALLET Emmanuelle, 2ème adjoint	
ETCHEGARAY Frédéric, 3ème adjoint	
RECART Valérie, 4ème adjoint	
BASSIER Yannick, 5ème adjoint	
PERRIER Marc, Conseiller	
BIGOTEAU Philippe, Conseiller	
GARRIGUES Christian, Conseiller	
COMBES Bernard, Conseiller	
LE CAM Guénael, Conseillère	
ENSALES Philippe, Conseiller	
ETCHART Valérie, Conseillère	

Envoyé en préfecture le 06/07/2020

Reçu en préfecture le 06/07/2020

Affiché le

SLO
BP 2020

ID : 064-216401000-20200702-2020034-DE

Commune de BASSUSSARRY - 64 - Budget communal M14

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

HARAN Nathalie, Conseillère	
PAVLOVSKY Arnaud, Conseiller	
BEYRIS Fleur, Conseillère	
BRESAC Cédric, Conseiller	
LARCEBEAU Bénédicte, Conseillère	
FAYS Céline, Conseillère	
BARRAL Maud, Conseillère	
AMILIBIA Mikel, Conseiller	
ROSPIDE Marie, Conseillère	
ITHOURRIA Sylvie, Conseillère	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 06/07/2020 et de la publication le 06/07/2020.

A Bassussarry, le 06/07/2020

SOMMAIRE**I. Informations générales**

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
 p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
 p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
 p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
 p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
 p.18 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES**Jointes****Sans Objet****A - Eléments du bilan**

- p.25 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
 p.26 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes
 p.28 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
 p.29 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
 p.30 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
 p.32 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
 p.33 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes
 p.34 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
 p.35 A4 - Etat des provisions
 p.36 A5 - Etalement des provisions
 p.37 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
 p.38 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
 p.39 A8 - Etat des charges transférées
 p.40 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

- p.41 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement
 p.42 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement
 p.43 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
 p.44 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
 p.45 B1.5 - Etat des autres engagements donnés
 p.46 B1.6 - Etat des engagements reçus
 p.47 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget
 p.48 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
 p.49 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
 p.50 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

- p.51 C1 - Etat du personnel
 p.53 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier
 p.54 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
 p.55 C3.2 - Liste des établissements publics créés
 p.56 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
 p.57 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

- p.58 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes
 p.59 D2 - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)